

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 28 février au 04 mars 2022

Conformément à la réglementation applicable, Arkema déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014, entre le 28 février et le 04 mars 2022

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
ARKEMA	9695000EHMS84K KP2785	02/03/2022	FR0010313833	4 739	113,0352	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84K KP2785	03/03/2022	FR0010313833	5 000	112,8145	XPAR
ARKEMA	9695000EHMS84K KP2785	04/03/2022	FR0010313833	5 000	104,1590	XPAR
TOTAL				14 739	109,9492	

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site internet du groupe Arkema : □

<https://www.arkema.com/fr/investisseurs/action-arkema/rachats-dactions/2021/>